

DECRET N° 82-440 du 30 Décembre 1982

portant nomination des Camarades Jean-Claude Dodji KOGBLEVI et Ernest ANAGONOU respectivement en qualité de Directeur Général Adjoint et Directeur Administratif et Financier de l'Office Béninois des Mines (OBEMINES).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance N° 75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères, notamment son article 15 ;
- SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin,
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 15 Décembre 1982,

DECRETE :

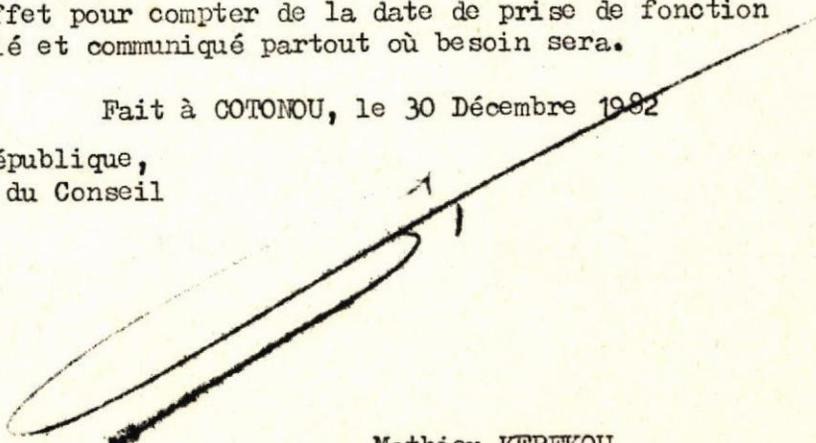
Article 1er.- Le Camarade Jean-Claude Dodji KOGBLEVI est nommé Directeur Général Adjoint de l'Office Béninois des Mines.

Article 2.- Le Camarade Ernest ANAGONOU est nommé Directeur Administratif et Financier de l'Office Béninois des Mines

Article 3.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 30 Décembre 1982

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

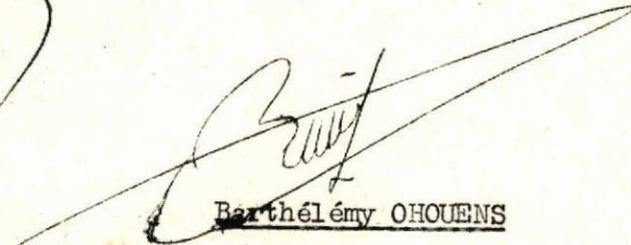
.../...

Le Ministre des Finances,

Le Ministre de l'Industrie, des Mines
et de l'Energie,



Isidore AMOUSSOU



Barthélémy OHOUENS

Ampliatiions : PR 6 CC du PRFB 4 ANR 4 CPC 4 PG/PPC 2 MME-MF 8 autres
Ministères 20 SGG 4 SPD 2 DFE-DLC-INSAE 6 ICE et ses Sections 4 DCCT-Gde
Chanc.-ONEPI 3 DB-DCF-DSDV-Trésor-DI 20 BCP 1 DFE/MTAS 2 UNB-FASJEP-BN-
DAN 8 OBEMINES 2 Intéressés 2 JORFB 1.-